

## **Réforme des retraites : à l'Assemblée nationale, la coalition gouvernementale parvient à éviter un vote d'abrogation**

Rachel Garrat-Valcarcel

**Les « insoumis », qui avaient décidé de consacrer leur journée d'initiative parlementaire, jeudi, à la réforme adoptée en 2023, ont échoué en séance face à l'obstruction des groupes de la coalition présidentielle et de la droite.**

Un an et demi après l'adoption de la réforme des retraites sans vote des députés, l'Assemblée nationale ne s'est toujours pas prononcée sur le report de l'âge de départ à 64 ans. La dernière tentative en date visant à abroger le texte de 2023, lors de la niche parlementaire de La France insoumise (LFI), jeudi 28 novembre, a échoué en séance face à l'obstruction des groupes de la coalition gouvernementale.

Dès le matin, il a rapidement été clair que les députés n'auraient pas le temps de voter avant minuit, heure à laquelle la journée d'initiative d'un groupe prend fin. Les élus macronistes du Palais-Bourbon et leurs alliés étaient venus en nombre pour défendre plusieurs centaines d'amendements, afin de ralentir les débats et empêcher la tenue d'un vote sur cette réforme emblématique du quinquennat. A minuit, il en restait près de 600 à examiner.

Dans ce contexte, l'ambiance était électrique, vers 22 h 30, alors que la gauche demandait une nouvelle fois des retraits massifs d'amendements pour permettre un scrutin. Lors d'une suspension de séance, plusieurs altercations ont eu lieu dans l'Hémicycle : Nicolas Turquois (MoDem, Vienne) a notamment provoqué Mickaël Bouloux (Parti socialiste, PS, Ille-et-Vilaine). Il faudra l'intervention physique du président du groupe MoDem, Marc Fesneau (Loir-et-Cher), pour calmer la situation.

Cette journée a rappelé, en accéléré, l'un des temps forts de la précédente législature, lors des débats sur la réforme des retraites, mais avec une distribution des rôles en partie inversée. Pour tenter de déjouer la stratégie d'obstruction de la coalition gouvernementale, les « insoumis » ont d'abord fait vœu de silence, espérant limiter les prises de parole dans l'Hémicycle à une par amendement, sans succès. Au banc, le rapporteur, Ugo Bernalicis (Nord), a aussi limité au minimum ses prises de parole pour avis à un lapidaire « obstruction, défavorable ».

Les députés qui défendent la réforme Macron ont, eux, presque à chaque fois, justifié leur attitude en rappelant celle de LFI lors des débats de 2020 et 2023, quand les « insoumis » avaient déposé des milliers d'amendements. Face à l'obstruction des députés du « socle commun » jeudi, les élus « insoumis » et de gauche n'ont pas eu de mots assez durs : « méthodes de voyous », « obstruction crasse », « obstruction contre le peuple », a même lancé Mathilde Panot (Val-de-Marne), la présidente du groupe LFI, qui a justifié les pratiques de son groupe en 2020 et 2023 par le fait qu'elle aurait été, elle, « pour le peuple ». « Vous avez en réalité fait la démonstration que quand vous êtes dans l'opposition, vous n'avez pas un comportement très différent de ceux que vous avez dénoncés », a constaté Olivier Faure

(PS, Seine-et-Marne). C'est « la fable de l'arroseur arrosé », a répondu Philippe Vigier (MoDem, Eure-et-Loir), à l'occasion d'un des innombrables rappels au règlement.

### ***Une obstruction subtile mais certaine***

Si les députés se sont montrés très doués dans le ralentissement volontaire des débats, la palme revient sans doute à la ministre du travail, Astrid Panosyan-Bouvet. L'ancienne députée de Paris avait annoncé « respect, pondération et courtoisie » et a effectivement offert, accompagnée de son collègue du budget, Laurent Saint-Martin, une obstruction subtile, mais certaine. Les ministres se sont d'abord exprimés pendant quarante-cinq minutes lors de la discussion générale – Astrid Panosyan-Bouvet seule n'avait pris que treize minutes le 31 octobre lors de la niche du Rassemblement national sur le même sujet.

Dans le débat, à l'inverse du rapporteur, la ministre s'est systématiquement levée pour longuement motiver ses avis, y compris sur les très nombreux amendements qui visaient simplement à changer le titre du chapitre I de la proposition de loi : « Je comprends l'intention, mais merci de retirer sinon avis défavorable », a-t-elle souvent répété. Ne cédant pas à la facilité dans ses échanges avec la gauche, Astrid Panosyan-Bouvet n'a offert que peu de prises à LFI, qui l'a d'ailleurs épargnée.

Après une matinée sous tension où plusieurs suspensions de séance n'ont pas suffi à refroidir les esprits, l'après-midi a été un peu plus serein. Les « insoumis » ont bien essayé de faire tomber quelques dizaines d'amendements avec des sous-amendements de réécriture, sans changer fondamentalement la donne. Face à des macronistes toujours aussi pugnaces, ils se sont mis à participer plus franchement aux débats, actant de fait l'impossibilité de parvenir au vote avant minuit.

Les mélenchonistes ont aussi révisé leurs ambitions à la baisse en se concentrant sur la suppression de l'article premier de la réforme, considéré comme clé. A 241 voix contre 100, il a été maintenu. « Autrement dit, si nous avions eu la possibilité d'aller jusqu'au bout, la retraite à 64 ans serait abrogée », a déclaré Jean-Luc Mélenchon, chef de file de LFI, devant les journalistes à l'occasion d'un rassemblement qu'il organisait près de l'Assemblée nationale. Peu importe si cela tord les faits et que la réforme était loin d'être abolie, même en cas de vote jeudi soir...

### ***Dysfonctionnement global de l'institution***

Si quelques bribes d'échanges sur le fond ont eu lieu, la journée a été un nouvel exemple du dysfonctionnement global de l'institution depuis les élections législatives anticipées. Le camp gouvernemental estime que les niches parlementaires ne sont pas le bon véhicule pour discuter de telles réformes. Mais la gauche relève que l'obstruction du gouvernement est bien plus forte que celle d'un groupe d'opposition : le premier a les moyens constitutionnels de passer outre, pas le second.

Le parlementarisme de la Ve République se retrouve confronté à une sorte de hiatus : il y a, sur le papier, une nette majorité à l'Assemblée nationale pour voter l'abrogation de la réforme des retraites et il paraît pourtant impossible d'y parvenir. Cet état de fait, conjugué au spectacle donné peuvent, comme le craignent de nombreux députés, nourrir l'antiparlementarisme.

